

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 21 JANVIER 2008
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 57

Tous les délégués, sauf

M. HOCH, M. FROELICH, (excusés), M. GOERICH-MULLER et M. HERRLE qui
étaient représentés respectivement par M. SCHMITT, M. FEIG, M. TRAUTMANN
et M. VOGEL ;

MM. ATZENHOFFER, KELLER, ZINCK, LIEHN, Mme RICHTER, (excusés) ;
MM. MORI, KLIPFEL, BABILON, KOPF, TREIBER.

DEL. N° 001/2008conseil

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Suite à la mise en place du nouveau conseil communautaire, le conseil procède à l'élection du Président et du Bureau.

M. Gérard AMRHEIN, doyen d'âge des membres présents procède à l'appel de candidature (s) pour la présidence de la communauté de communes Sauer Pechelbronn.

M. Bernard LOGEL, Maire de Froeschwiller, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le conseil communautaire procède à l'élection du Président au scrutin secret.

Votants : 57

Bulletins exprimés valides : 56 au nom de M. Bernard LOGEL

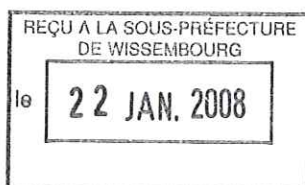
**M. Bernard LOGEL est élu Président
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 22 janvier 2008

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

